

Motion du comité de mobilisation du CEET

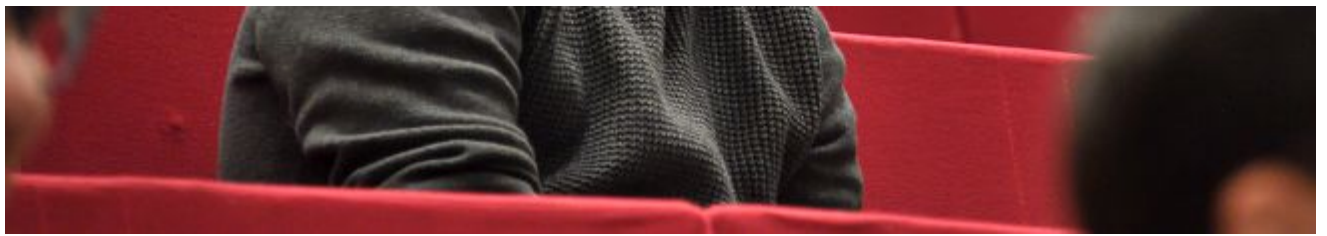
Le comité de mobilisation du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET/Cnam) rejoint le mouvement de contestation en cours qui dénonce le projet de loi sur les retraites et le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR).

Pour la retraite, ce projet remet en cause notre système de protection sociale et contribue à creuser les inégalités sociales. Pour l'université et la recherche, la LPPR accroît la marchandisation de la connaissance et plus largement des services publics. De plus, elle aggrave la précarisation du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), des jeunes docteur.e.s et des étudiant.e.s, déjà affecté par la réforme récente de l'assurance chômage et les conditions de travail actuelles à l'Université.

En tant que chercheur.euse.s spécialistes des questions du travail et de l'emploi et personnels administratifs de l'ESR, nous appelons au soutien à la mobilisation et dès à présent à :

- Se déclarer mobilisé.e.s dans les différents espaces de travail, au Cnam et en dehors, et rejoindre les autres secteurs engagés ;
- Annuler, reporter ou aménager des espaces d'information et de réflexion sur les réformes en cours lors des activités scientifiques prévues ;
- Participer aux événements, manifestations et grèves interprofessionnelles, dont celle prévue le vendredi 24 janvier ;
- Apporter sa contribution aux caisses de grèves.





21 janvier 2020
31 mars 2020

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/motion-du-comite-de-mobilisation-du-ceet--1139878.kjsp?R>